




Evolution de la phénologie & Météo

Compléments foliaires

Protection du vignoble

Rappel réglementaire

STADES PHENOLOGIQUES					
Chardonnay		Pinot noir		Meunier	
10 feuilles étalées		8 feuilles étalées		8 feuilles étalées	
11 feuilles étalées		10 feuilles étalées		9 feuilles étalées	
Inflorescences visibles					

PHENOLOGIE DE LA VIGNE ET METEO

Le développement végétatif reste dynamique, malgré les températures actuelles plus fraîches. Les vignes ont gagné deux feuilles étalées en moyenne depuis la semaine dernière. Les premières opération de relevage sont en cours.

Un temps davantage sec et doux est annoncé pour la semaine prochaine. Les premières fleurs devraient apparaître prochainement, la pleine floraison est prévue pour le 5 juin d'après les modèles de pousse. (Cf Avertissements viticoles du 28/05/2024)

Prévisions météorologiques pour la Marne

	mer. 29	jeu. 30	ven. 31	sam. 1	dim. 2	lun. 3	mar. 4
	7.1	10	4.5	4.4	0	0	0
	82 / 94	71 / 100	79 / 98	72 / 100	62 / 95	61 / 100	61 / 100
	14 / 17	11 / 16	11 / 15	11 / 16	10 / 17	7 / 18	10 / 19

Source : Sencrop

Prévisions météorologiques pour l'Aube

	mer. 29	jeu. 30	ven. 31	sam. 1	dim. 2	lun. 3	mar. 4
	13.5	19.5	9.1	8.9	4.7	0	0
	81 / 89	71 / 100	80 / 95	71 / 100	62 / 93	58 / 92	58 / 94
	13 / 15	11 / 16	10 / 14	10 / 17	10 / 16	9 / 19	9 / 20

Source : Sencrop

COMPLEMENTS FOLIAIRES DE LA PLANTE, STIMULATION ET NUTRITION

Le rôle d'un biostimulant est d'améliorer l'assimilation des éléments minéraux et d'accentuer la fonctionnalité du feuillage, dont l'activité chlorophyllienne. L'objectif est alors de stabiliser les premiers stades phénologiques de la vigne et de préparer les suivants. Actuellement, les biostimulants peuvent avoir leur intérêt pour favoriser une bonne reprise en végétation, après les épisodes de grêle survenus précédemment.

BIOSTIMULANT	
ACTIVEINE Fe 2.0 - UAB	
2.5L/ha (grappes visibles)	
Fer - DTPA (68g/L) - Additif Agronomique Phylgreen 5% (63g/L)	
AGROCEAN LAMINAFER - UAB	
1.5 à 2L/ha (Boutons floraux encore agglomérés, boutons floraux séparés, stade petit pois)	
Concentré algues laminaires + Fer - EDTA (65g/L)	
AGROCEAN LAMINAFLO - UAB	
2L/ha (Boutons floraux encore agglomérés, boutons floraux séparés, stade petit pois)	
Concentré algues laminaires + Magnésie (63g/L) + Bore (31.5g/L)	
COCKTAIL JADE - UAB	
1.5 à 2kg/ha (de grappes séparées à nouaison)	
Mg (5.1%) + Fer chélaté avec EDTA (4.2%) + Mn chélaté avec EDTA (4.2 %) + B (0.9%) + SO3 (10%)	
NUTRIBIO Fe - UAB	
3L à 2.5% maxi de concentration (A 8-10 jours d'intervalle, du démarrage à la maturité)	
Fer - EDTA (35g/L) et 123g/L Osyr - Stimulateur de croissance	
VITIVERT MAX - UAB	
5L/ha (2 à 3 feuilles étalées à boutons floraux encore agglomérés)	
Go Activ + Fe (12g/L) + Mn (36g/L) + Zn (36g/L) + MgO(12g/L)	
VIVAFLO - UAB	
3L/ha (Boutons floraux séparés à stade petit pois)	
Go Activ + B (26.8g/L) + Mg (68.8g/L)	

MILDIU

Des tâches de Mildiou ont été observées sur l'ensemble du vignoble, non fructifiées dans la majorité des cas. Le sud Sézannais est particulièrement affecté avec des symptômes réguliers sur feuille. Quelques inflorescences en crosse ont également pu être observées sur le vignoble. A même stade phénologique, les symptômes de Mildiou sur feuilles sont plus importants que ceux observés au même stade en 2023, qui étaient eux même supérieurs à ceux de 2021 au même stade. (cf Avertissements viticoles du 28/05/2024)

A la suite des averses successives de ces derniers jours combinées aux températures douces, des cycles d'incubation sont en cours et leur durée de développement est estimée entre 5 et 7 jours. Ainsi des apparitions de tâches devraient être régulières.

Le risque Mildiou étant très élevé, il est recommandé de protéger systématiquement, pour les situations où les pluies et les émergences de tâches sont prévues de manière simultanée.

Il est également recommandé de traiter dans les cas où, depuis le dernier traitement, deux nouvelles feuilles sont apparues ou dès que plus de 30 mm de précipitations ont été constatés.

Enfin la protection est à renouveler en cas de fin de persistance d'action du dernier produit utilisé, un à deux jours avant l'annonce d'averses, sur les parcelles déjà touchées sur feuilles. (cf. Avertissements viticoles du 28/05/2024)



Mildiou sur feuilles dans le Sézannais



Inflorescence en crosse

UAB & Biocontrôle			Non CMR			CMR					
Héliocuire - 3L/ha UAB			Champflo Ampli - 2L/ha UAB			Pack Enervin Active Facinan - 1.5L/ha Enervin + 2L/ha Facinan			Futura - 4L/ha		
Hydroxyde de Cuivre : 400g/L	H315 H318 H302 H400 H410	DRE 24h DAR 21j	Hydroxyde de cuivre : 360g/L	H302 H319 H332 H410 EUH208 EUH401	DRE 24h DAR 21j	Amétoctradine : 200g/L	H317 EUH208 H411	DRE 48h DSR 10m DAR 21j	Dithianon : 125g/L Phosphonates de potassium : 561.2g/L	H351 H317 H319 EUH208 H400 H410	DRE 48h DSR 10m DAR 42j
Bouillie Bord. RSR DISPERSS NC - 3.75kg/ha UAB			Fregate SC - 3,95L/ha UAB			Pergado C - 5kg/ha			Vidéryo F - 2.5L/ha		
Cuivre du sulfate : 200g/kg	H318 H332 H410	DRE 24h DAR 14j	Sulfate de cuivre tribasique : 190g/L	EUH208 H400 H410	DRE 6h DAR 21j SPE1	Oxychlorure de cuivre : 13.95% Mandipropamid : 2.5% Carboxylic Acid Amide	H332 H410	DRE 6h DSR 10m DAR 21j	Cyazofamide : 40g/L Folpel : 400g/L	H351 H317 H410	DRE 48h DSR 10m DAR 28j
Messenger - 2L/ha - Toujours l'associer UAB et Biocontrôle			Kocide 2000 - 3kg/ha UAB			Pexium - 0.5kg/ha			Valiant Flash/Igloo - 3kg/ha		
COS-OGA : 12.5g/L	H400	DRE 6h DAR 3j	Hydroxyde de cuivre : 350g/L	H302 H319 H332 H410 EH208	DRE 24h DAR 21j	Zoxamide : 240g/kg Mandipropamid : 250g/kg	H317 H400 H410	DRE 48h DSR 10m DAR 21j	Fosétyl-Al : 500g/kg, Cymoxanil : 40g/kg, Folpel : 250g/kg	H351 H361fd H319 H410 EUH400	DRE 48h DSR 10m DAR 28j
Redeli ou Mildfos - 2.5L/ha - Toujours l'associer - A partir du stade BBCH 12 Biocontrôle			Décoction Prêle - 5L/ha UAB			Zorvec Zelavin Trel (Pack) - Zorvec Zelavin 0.5L/ha + Ventaro 2.4L/ha					
Phosphonate de disodium : 500g/L	NC	DRE 6h DAR 21j	Prêle séchée : 35g/L	NC		Zorvec (oxathiapiproline) : 100g/L Sulfate de cuivre tribasique : 266.6g/l	H302 H319 H410 EUH208	DRE 48h DSR 10m DAR 28j			
Etonan - 4L/ha toujours associer - 10 jrs entre 2 applications Biocontrôle			Infusion de Saule - 5L/ha UAB								
Phosphnates de potassium : 755g/L	NC	DRE 6h DAR 14j	Saule séché : 30g/L	NC							
Phostim 730 SL - 4L/ha - Biocontrôle											
Phosphnates de potassium : 755g/L	EUH401	DRE 6h DAR 14j									

Adjuvant		
Cantor - 0.15L/ha pour 100L UAB		
Huile de soja éthoxylée : 786.05g/L	H412 EUH401	DRE = DRE du produit associé

OÏDIUM

Peu d'évolution ont été constatées sur l'oïdium à ce jour, quelques tâches ont été observées sur le vignoble. L'indice de risque oïdium est estimé faible à modéré.

Le stade 7 à 8 étant effectif, les premières protections peuvent débuter et seront à piloter en fonction du potentiel épidémique de l'année, de l'antériorité des dégâts sur la parcelle et de la stratégie de traitement. (cf. Avertissements viticoles du 28/05/2024)

UAB & Biocontrôle			Non CMR			CMR					
Kumulus DF - 12.5kg/ha UAB et Biocontrôle			Whisper - 11.4L/ha UAB et Biocontrôle			Luna Xtend - 0.2L/ha			Hoggar/Spirox - 0.6L/ha		
Soufre micronisé : 800g/kg	NC	DRE 6h DAR 21j	Soufre micronisé : 700g/L	H317	DRE 48h DAR 3j	Fluopyram : 250g/L Trifloxystrobin : 250g/L	H302 H362 H400 H410 EUH208	DRE 48h DSR 10m DAR 14j	Spiroxamine : 500g/L	H302 H315 H317 H318 H332 H361d H373 H410	DRE 48h DAR 35j DSR 10m
Héliosoufre S - 7.5L/ha UAB et Biocontrôle			Thiopron Rainfree - 12.1L/ha UAB et Biocontrôle			Vivando - 0.2L/ha					
Soufre micronisé : 700g/kg	H318	DRE 24h DAR 5j	Soufre micronisé : 825g/L	H317 H319 SPE 8	DRE 48h DAR 3j	Métrafénone : 500g/L	H411 EUH208 EUH401 SPE1 SPE3	DRE 6h DSR 10m DAR 28j			
Microthiol sp Dispers - 12.5kg/ha UAB et Biocontrôle			Décoction Prêle - 5L/ha UAB			Yaris - 0.15L/ha					
Soufre micronisé : 800g/kg	NC	DRE 6h DAR 3j	Prêle séchée : 35g/L	NC		Fluxapyroxade : 300g/L	H317 H362 H400 H410 EUH208	DRE 48h DSR 10m DAR 35j			
Essen'ciel - 1.6L/ha UAB et Biocontrôle			Infusion de Saule - 5L/ha UAB			Dynali - 0.5L/ha					
Huile essentielle d'orange : 60g/L	H319 H332	DRE 24h DAR 1j	Saule séché : 30g/L	NC		Diféconazole : 60g/L Cyflufenamid : 30g/L	H410	DRE 6h DAR 21j DSR 10m			
Vinivax -2L/ha UAB et Biocontrôle						Score - 0.2L/ha					
Laminarine pure : 45g/L	H317 H319	DRE 48h DAR 3j				Difénoconazole : 250g/L	H304 H319 H373 H410 EUH066	DRE 24h DAR 21j DSR 10m			

SOUFRE POUR POUDRAGE

En encadrement de fleur, il est possible d'effectuer un poudrage.

Conditions d'application :

- T° chaude, sans être excessive (risque de brûlure)
- Temps clair et sec, végétation sèche.

UAB & Biocontrôle		
Fluidodoufre - 25 kg/ha UAB et Biocontrôle		
Soufre sublimé 990 g/kg	H317 H319	DRE 48h DAR 3j
Florfluid - 25 kg/ha UAB et Biocontrôle		
Soufre sublimé 990 g/kg	H319	DRE 24h DAR 3j

LES BONNES PRATIQUES POUR OPTIMISER UN TRAITEMENT

La protection raisonnée du vignoble est basée sur une combinaison de pratiques. Elle passe en premier lieu par la mise en place de mesures prophylactiques, en voici quelques-unes :

- Palissage, ébourgeonnage,
- Volume de bouillie adapté,
- Utilisation d'un adjuvant,
- Dans quelques situations, si possible, utilisation de panneaux récupérateurs.

FLAVESCENCE DOREE

La lutte contre l'agent vecteur de la Flavescence dorée, la cicadelle Scaphoideus titanus, est obligatoire dans les Zones Délimitées définies et précisées par arrêté préfectoral disponible sur l'extranet du Comité Champagne.

Périodes définies pour les 3 traitements obligatoires :

- T1 : du 12 au 18 juin 2024
- T2 : du 24 au 30 juin 2024 (12 à 14 jours après le T1)
- T3 : du 27 juillet au 2 août 2024

Cas particulier de l'utilisation d'une spécialité commerciale homologuée cicadelle FD avec la mention Agriculture Biologique (AB) : 3 traitements obligatoires sont à réaliser **tous les 10 jours**, soit entre la date du début du T1 et la date de fin du T2 obligatoires.

Cicadelle de la Flavescence Dorée

Karate Zéon - 0.125L/ha			Deltastar - 0,5L/ha			Décis Protech - 0.5L/ha			Pyrévert – 1.5L/ha UAB		
Lambda-cyhalothrine 100g/L	H302 H317 H332 H410 Spe8	DRE 48h DAR 7j	Deltaméthrine : 15g/L	H410 Spe8	DRE 6h	Deltaméthrine : 15g/L	H226 H410 EUH208 Spe8	DRE 6h DAR 14j	Pyréthrines 18.61g/L	NC Spe8	DRE 6H DAR 3j

Dans le cadre d'un traitement obligatoire, ces 3 produits peuvent s'appliquer aux abords des habitations (pas d'application de distance de sécurité riverains). En revanche, la ZNT cours d'eau ne peut être réduite à moins de 3 m.

Sur les zones définies, des mesures préventives obligatoires existent parmi elles figure le nettoyage des engins mécaniques (châssis et outils) à la parcelle :



FLAVESCENCE DORÉE NETTOYEZ VOTRE MATERIEL À LA PARCELLE



Pour limiter le **transport de la cicadelle FD**, il est indispensable de nettoyer les **débris de feuilles** présents sur les outils et le châssis de vos machines **avant de quitter chaque parcelle**. Intervenez en toute **sécurité**.

Cette mesure est rendue obligatoire par les arrêtés préfectoraux dans les zones délimitées.

BOTRYTIS CINEREA

Selon le Comité Champagne, pour les parcelles concernées par une lutte fongicide, une l'application au stade A est à positionner au stade « 80% des boutons floraux tombés ». (cf Avertissements viticole du 28/05/2024)

Non CMR - Conventioennel											
Kryor - 1,5 l/ha			Geoxe WG - 1 kg/ha			Teldor - 1,5 kg/ha			Erune – 2.5L/ha		
Isofétamide 400g/L (fam. SDHI)	EUH208 H411	DRE 24h ZNT 5m DAR 21j	Fludioxonil 500g/kg (fam. PhénylPyrole)	H317 H400 H410	DRE 48h ZNT 5m DAR 60j	Fenhexamid 500g/kg (fam. IBS3)	H411	DRE 6h ZNT 5m DAR 14j	Pyrimethanil : 400g/L	H411 EUH20 8 Spe8	DRE 6h ZNT 5m DAR 21j
UAB & Biocontrôle											
Rhapsody – 4L/ha UAB & Biocontrôle			Armicarb - 5kg/ha - 250L d'eau UAB & Biocontrôle			Taegro – 0.37kg/ha UAB & Biocontrôle					
Bacillus subtilis souche QST 713 109 UFC/g	NC	DRE 6h ZNT 5m DAR 3j	Hydrogénocarbo nate de K 850 g/kg	NC	DRE 6h DAR 1j	Bacillus amylolique faciens souche FZB24 10 ⁹ UFC/g	NC	DRE 6h ZNT 5m DAR 3j			

ARRETE ABEILLES

Depuis le 26/04/2024, la vigne fait partie des plantes attractives pour les abeilles. L'arrêté est consultable sur le lien suivant : https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/note_dinformation_abeille- arrete_-draaf_ge-2024.pdf

Voici les restrictions applicables aux plantes attractives en floraison (dont la vigne) ou aux zones de butinage :

- Sur ces zones la plage de traitement possible est de 5h : **2h avant le coucher du soleil et 3h après le coucher du soleil**, uniquement pour les produits autorisés pendant la floraison.
- Les produits portant la phrase de risque **Spe8 sont interdits** durant la floraison.
- En cas d'usage de substances actives appartenant aux pyréthriinoïdes (exemple : Pyrevert) et aux triazoles (exemple : IBS 1 - Score et Dynali) ou imidazoles. Les pyréthriinoïdes doivent être appliqué en premier et un délai de 24 h doit séparer l'application des deux produits. Ainsi les mélanges extemporanés de pyréthriinoïdes avec des triazoles ou des imidazoles sont interdit durant la floraison.

Des dérogations sont possibles pour les situations suivantes :

- Les cultures sous serres et abris,
- Si les bioagresseurs ont une activité diurne exclusivement et que la protection inefficace lorsqu'elle est réalisée sur la plage horaire des 5h préconisées.
- Si à la suite d'un développement de maladie rapide, l'efficacité d'un traitement est conditionnée par un délai contraint incompatible avec le délai préconisé des 5h.
- À la suite de l'arrêté national du 27/04/2021, la lutte contre la flavescence dorée et son agent vecteur, la cicadelle Scaphoideus est obligatoire sur les territoires concernés par l'arrêté.

Dans ces cas, la consignation des interventions (heure de début, de fin du traitement et le motif) dans un registre est obligatoire.

OFFRE SENCROP

L'application mobile SENCROP vous permet de recueillir et d'analyser en temps réel les données de votre station directement depuis votre smartphone ou ordinateur.

Avec cette station, vous pouvez agir de manière éclairée en anticipant les risques et maladies, protégeant ainsi vos cultures. Le pluviomètre est conçu pour fournir des mesures précises des cumuls de pluie, des températures, de l'humidité, etc., dans vos parcelles.

Nous vous proposons la station météo ainsi que son abonnement.

Pour plus d'informations, consultez notre station météo sur notre site internet www.groupe-compas.com ou rapprochez-vous de votre interlocuteur habituel pour obtenir un devis.

Station météo connectée

Elle permet aux agriculteurs d'être informés en temps réel de l'état de leurs parcelles et des conditions agroclimatiques grâce à son application mobile*.

- ✓ Installation rapide et facile
- ✓ Analyse les données collectées
- ✓ Anticipation pointue
- ✓ Ultra-localité

 **compas**
Groupement VITICOL

*avec abonnement



Rédaction :

valentin.barthe@groupe-compas.com
maxime.persillet@groupe-compas.com
marine.tirel@groupe-compas.com

Source :

BSV
Avertissement viticole
Guide pratique viticulture durable en Champagne